

CHAUFFAGE URBAIN

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

RAPPORT DE SYNTHESE 2008

La Délégation de Service Public du Chauffage Urbain du quartier Grammont a pris effet le 8 décembre 2006 et se terminera le 31 décembre 2030.

Elle a pour objet :

- de concevoir et de réaliser les ouvrages nécessaires au service destiné à la production, au transport et à la distribution de chaleur,
- de financer l'ensemble des investissements,
- d'assurer l'exploitation technique, le renouvellement, et la modernisation des ouvrages,
- d'assurer la gestion du service public,
- de percevoir auprès des abonnés un prix fixé par contrat et destiné à rémunérer les charges d'exploitation et d'investissement que supporte le Déléataire Rouen Grammont Energie.

Ce deuxième exercice a vu la fin de la période définie comme transitoire et la réalisation des travaux de premier établissement. A partir du 15 septembre 2008, l'énergie distribuée, à partir de la nouvelle chaufferie et du nouveau réseau de chaleur, alimente 13 sous-stations.

A/ - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

→ La chaudière automatique au bois a les caractéristiques suivantes :

- puissance nominale 4.800 kW,
- régime de température 75 / 105°C
- foyer de conception bas NOx,
- automatismes de régulation adaptant les paramètres de combustion en fonction de la charge et de la qualité du bois,
- traitement des fumées par un multicyclone et un filtre à manche (taux de poussières inférieur à 50 mg / Nm³),
- évacuation séparée des cendres et des fines dans deux bennes distinctes afin d'en favoriser la valorisation,

.../...

.../...

- ➔ Les chaudières d'appoint / secours sont équipées de brûleurs mixtes fioul / gaz bas NOx.
- ➔ Le réseau a une longueur de 2,21 km au 31 décembre 2008 et dessert 13 sous-stations.
- ➔ Il reste à effectuer la démolition de l'ancienne chaufferie « Sablière ».

B/ - CONSOMMATION D'ENERGIE ET DE CHALEUR

- pendant la période transitoire (01/01/08 au 14/09/08) = 5.646 MWh gaz
- à partir du 15/09/08 : fonctionnement de la chaufferie mixte = 3.360 MWh délivrés.

Les combustibles utilisés étant :

♦ bois	=	67,4 %
♦ fioul	=	6,5 %
♦ gaz	=	26,1 %

- ➔ Au 31 décembre 2008, la puissance souscrite totale est de 7.895 kW.

C/ - EVOLUTION DES OUVRAGES

Poursuite des raccordements des bâtiments en cours de construction comme le Pôle Culturel Grammont, les îlots 82a (Nexity), 72b (Habitat 76), 82b et 72a (Icade).

D/ - ELEMENTS FINANCIERS

D1 - Tarifs

En décembre 2008, les tarifs étaient les suivants :

♦ R1	=	26,16 € TTC / Mwh
♦ R2	=	46,70 € TTC / kW

Le chiffre d'affaires 2008 est de 396.113 € contre 292.577 € en 2007.

(les raccordements des 13 sous-stations se sont effectuées au fur et à mesure durant ces deux années).

D2 - Redevances

La ville de Rouen perçoit deux redevances :

La redevance pour occupation du domaine public qui est de 1 725 € par an

La redevance pour frais de gestion et de contrôle qui est fixée à 3% du chiffres d'affaires des postes R1 bois et R2 calculés après indexation. Pour l'année 2008 le montant de cette redevance est de 5 871.49 € TTC

D3 - Subventions

Les montants des subventions attribuées à cette opérations sont de

657 725 € par l'ADEME (convention du 05/12/2009)

1 000 000 € par le Conseil Régional (notification du 26/03/2008)

450 000 € par le FEDER (notification du 15/05/2009)